

Le Président de la République nomme Claude Kirchner à la tête du Comité consultatif national d'éthique du numérique

Alors que la France souhaite se positionner comme un acteur clé de l'innovation numérique, cette nomination traduit une stratégie audacieuse visant à renforcer la souveraineté française et européenne. En alliant excellence scientifique et exigences éthiques, elle fait le choix d'un modèle de développement numérique aussi performant que durable.

Paris, le 26 février 2025 — Par décret du Président de la République, M. Emmanuel Macron, Claude Kirchner est nommé à la présidence du Comité consultatif national d'éthique du numérique (C.C.N.E.N.) pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Cette nomination s'inscrit dans l'ambition française de devenir un acteur majeur du numérique et en particulier de l'intelligence artificielle et de promouvoir une stratégie numérique française et européenne audacieuse, inclusive et responsable.

Dans un contexte mondial marqué par la compétition technologique et l'accélération des innovations, la France affirme sa volonté de promouvoir un « *numérique responsable* ». En intégrant l'éthique comme levier stratégique - source de confiance, de crédibilité et de cohésion sociale- le C.C.N.E.N. pourra démontrer qu'éthique, responsabilité, compétitivité et innovation durable se renforcent mutuellement. Cette approche répond à l'urgence de concilier développements scientifique et technologique, respect des droits fondamentaux, et enjeux énergétiques ou environnementaux.



Claude Kirchner, Président du C.C.N.E.N. © Inria / Photo Kaksonen

Claude Kirchner, directeur de recherche émérite d'Inria (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique), s'est illustré par ses travaux sur les fondements logiques et sémantiques pour la conception et la mise en œuvre de systèmes numériques robustes, fiables et sécurisés, avec des applications à la cybersécurité. Son parcours est marqué par des fonctions stratégiques : premier directeur du centre de recherche Inria Bordeaux - Sud-Ouest (2008-2010), Délégué général à la recherche et au transfert pour l'innovation d'Inria (2010-2014), président du comité opérationnel d'éthique d'Inria (COERLE, 2012-2018) et président de la Commission de Réflexion sur l'Éthique de la recherche en Sciences et Technologies du Numérique d'Allistene (CERNA, 2018-2020).

Il a également été membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (C.C.N.E., 2017-2023) et a pris la direction du Comité national pilote d'éthique du numérique (C.N.P.E.N.) créé en décembre 2019 à l'initiative du Premier ministre. Ce comité était constitué de

personnalités des mondes académique, industriel et institutionnel. Experts issus des sciences et technologies du numérique, du droit, de l'économie, de la philosophie, du langage, de l'entreprise, de la médecine, tous concouraient à une réflexion éthique rendue indispensable par le développement du numérique et participaient ainsi à éclairer le débat public et les autorités. Claude Kirchner est actuellement aussi membre du comité éthique et scientifique de Viginum dont l'objectif est de protéger le débat public contre les ingérences numériques étrangères. Il préside également le CEDIS de l'université Paris Cité.

« La nomination de Claude Kirchner incarne l'ambition de la France de faire de l'éthique un levier d'influence et de souveraineté dans le numérique. Son expertise scientifique et son engagement pour des technologies responsables seront des atouts déterminants. Je me réjouis de la future collaboration que nous aurons entre le C.C.N.E. et le C.C.N.E.N. »

- Jean- François Delfraissy, Président du C.C.N.E.

Sous sa présidence, et à la suite des travaux du comité pilote, le C.C.N.E.N. contribuera à éclairer les multiples enjeux d'éthique du numérique, incluant en particulier les systèmes d'intelligence artificielle. Ces réflexions et avis, aideront la France et l'Europe à contribuer au meilleur niveau international à mettre en place une gouvernance numérique mondiale. L'ampleur du travail est considérable et des priorités devront être définies et prendre en compte les nombreuses évolutions scientifiques, technologiques et d'usages ainsi que les demandes issues de la société dans son ensemble.

« L'éthique du numérique, cette réflexion relative aux conduites humaines et aux valeurs qui les fondent, est un vecteur de confiance, de cohésion sociale et de compétitivité. Notre mission sera d'éclairer les avancées des sciences, technologies, innovations et usages du numérique pour qu'elles bénéficient à toutes et tous, dans le respect des valeurs humanistes. »

- Claude Kirchner, Président du C.C.N.E.N.

Le décret de nomination de Claude Kirchner peut être consulté [sur le site Légifrance](#). Par ailleurs, les vingt membres du Comité paritaire seront prochainement nommés par décret du premier ministre.

À propos du C.C.N.E.N. :

[Créé par décret en mai 2024](#), le Comité consultatif national d'éthique du numérique (C.C.N.E.N.) a pour mission de contribuer à la réflexion sur les enjeux d'éthique soulevés par les avancées des sciences, des technologies, des usages et des innovations dans le domaine du numérique. Il produit des documents de référence, des avis, des recommandations, organise des débats publics et participe aux réflexions internationales. Instance consultative indépendante, le C.C.N.E.N. peut s'autosaisir ou être saisi par diverses autorités publiques. Le comité est rattaché pour sa gestion administrative et financière au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (C.C.N.E.) qui lui apporte son soutien technique pour la réalisation de ses missions.